



---

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Comité de la coopération et de l'intégration régionales**  
Neuvième session

Addis-Abeba, 7-9 décembre 2015

## **Situation de la sécurité alimentaire en Afrique**

### **Résumé et messages clefs**

Résolus à améliorer la vie de milliards de personnes, les dirigeants de la planète, dont des chefs d'État et de gouvernement africains, ont adopté en 1996 une résolution cruciale, bien connue sous le nom de Déclaration de Rome, dans le but de diminuer de moitié le nombre absolu de personnes sous-alimentées d'ici à 2015. Cet engagement a été pris pour relever les défis du développement en vue d'éliminer la pauvreté et la faim et, à terme, atteindre des objectifs de développement plus élevés. Dix-huit ans après cette déclaration, il est essentiel de faire le bilan des progrès réalisés par l'Afrique. L'engagement pris a été renforcé par l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier ceux visant à réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la pauvreté et de la faim d'ici à 2015. Le présent rapport vise à faire le point sur les progrès accomplis jusqu'ici dans les pays africains pour atteindre l'objectif consistant à réduire la faim de moitié. Il analyse non seulement la situation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle mais aussi les causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle actuelle sur le continent. En conclusion, le rapport formule un certain nombre de solutions possibles et pragmatiques.

Le présent rapport fait état de résultats contrastés, entre réussites et échecs. Bien que l'accès à l'alimentation soit reconnu depuis longtemps comme un droit, la sécurité alimentaire n'est toujours pas considérée comme un droit universel et fondamental sur le continent. L'Afrique a largement progressé sur la question de la sécurité alimentaire, néanmoins il reste beaucoup à faire et des difficultés importantes doivent être résolues pour éliminer l'insécurité alimentaire. Malgré ses ressources naturelles considérables, l'Afrique est le continent le plus touché par l'insécurité alimentaire. Environ 227 millions de personnes, soit une personne sur cinq en Afrique, sont touchées par une insécurité alimentaire chronique. En fait, si l'Afrique compte environ 15% de la population mondiale par rapport au reste du monde, elle abrite près d'un tiers des personnes souffrant de la faim sur la planète.

Sur les 54 pays de l'Union africaine, seuls trois ont réussi à atteindre l'objectif rigoureux visant à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim. Dans l'ensemble, le continent n'est pas en voie d'atteindre l'objectif de 1996 relatif à la sécurité alimentaire mondiale. En réalité, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté d'environ 25% depuis 1990 au lieu de diminuer! En ce qui concerne la cible la moins ambitieuse, à savoir l'OMD de

2001 visant à réduire de moitié avant 2015 la proportion des personnes qui souffraient de la faim en 1990, les pays africains ont fait mieux puisque cette cible a déjà été atteinte par 14 pays. Globalement, l'Afrique n'a pas réussi à réaliser l'OMD 1, la prévalence de la sous-alimentation n'ayant baissé que de 26% entre 1990 et 2014.

Pour saisir la complexité et le caractère multidimensionnel de la sécurité alimentaire, les quatre dimensions de l'insécurité alimentaire doivent être examinées. À cet égard, le continent présente un tableau contrasté avec une amélioration relativement modeste pour ce qui est de la disponibilité mais peu de progrès concernant les autres dimensions, si tant est qu'il y en ait. Ainsi, en raison des diverses spécificités nationales, on pourrait prudemment comprendre que l'origine de la sous-alimentation est liée à une mauvaise répartition ou à un accès économique insuffisant. La région n'ayant réalisé que peu de progrès concernant la vulnérabilité de la sécurité alimentaire, on s'attend à ce que les changements climatiques nuisent fortement à la capacité du continent de lutter contre la faim dans les années à venir.

Le présent rapport confirme l'engagement, les efforts louables et les avancées notables qui ont été réalisés ces dernières années. Cependant, le continent doit continuer à travailler avec rigueur pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et améliorer les moyens de subsistance même s'il doit repenser son engagement, son approche ainsi que les modalités utilisées. En raison des diverses difficultés auxquelles le continent doit faire face, si l'élimination de l'insécurité alimentaire est réellement le but recherché, les pays africains doivent prendre un engagement politique durable et à long terme. Ce faisant, les pays africains doivent garantir une stabilité politique, en se dotant d'institutions efficaces, associées à des politiques de soutien, macroéconomiques et favorables aux pauvres, à une approche globale en matière de sécurité alimentaire par le biais d'une orientation multisectorielle et dans le contexte plus large d'une transformation rurale et agricole, à l'intégration régionale, ainsi qu'à un climat d'investissement plus propice et des niveaux d'investissements plus élevés. À court terme, les pays africains devraient envisager des programmes permettant d'obtenir des résultats rapides, en particulier des mesures pour améliorer l'accès à l'alimentation par le biais de programmes sociaux. Il est regrettable que l'objectif du Millénaire pour le développement visant à réduire de moitié la faim dans la région ne puisse être atteint d'ici à la fin de 2015, mais des mesures adaptées, fondées sur les réalités de l'insécurité alimentaire dans les pays africains, devraient être prises et mises en œuvre sans tarder pour atteindre l'objectif ambitieux visant à éradiquer la faim d'ici à 2025 avant qu'il ne soit trop tard!

## I. Introduction

### A. Contexte et objet

1. Lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996, les chefs d'État de 185 pays ont déclaré, dans la Déclaration de Rome sur la Sécurité alimentaire mondiale que « Nous, Chefs d'État et de gouvernement [...] réaffirmons le droit de chaque être humain d'avoir accès à une nourriture saine et nutritive, conformément au droit à une nourriture adéquate et au droit fondamental de chacun d'être à l'abri de la faim ». Les dirigeants de la planète ont également exprimé leur volonté de réduire de moitié la faim et la pauvreté d'ici à 2015 dans le cadre des objectifs du nouveau millénaire pour le développement. En outre, le premier principe du Cadre de sécurité alimentaire africaine du pilier 3 du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) vise à protéger le droit à l'alimentation pour tous les citoyens africains.

2. Le droit à l'alimentation repose essentiellement sur l'idée que l'alimentation, voire la nourriture nutritive, est un élément fondamental de la vie et une nécessité qui ne peut être refusée ou dont on ne peut être privée, pour la simple raison que les êtres humains ne peuvent pas survivre sans nourriture. Par conséquent, le fait de s'appliquer à réaliser le droit à l'alimentation, en fournissant de la nourriture en qualité et en quantité à toute personne et en toutes circonstances, place toutes les personnes concernées dans une situation de grandeur morale et de responsabilité. Il s'agit donc de la responsabilité première de chaque État de s'assurer que tous les hommes, femmes et enfants placés sous sa juridiction, seuls ou réunis en communauté, aient, à tout moment, la possibilité physique et économique de se procurer une nourriture suffisante et nutritive.

3. La sécurité alimentaire et nutritionnelle revêt une importance particulière pour l'Afrique où l'amélioration du capital humain permettra de consolider de façon durable la croissance économique et, par conséquent, le développement. Les ravages endurés par les économies africaines du fait de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, hier et aujourd'hui, ont freiné le potentiel économique et social du continent. Selon une étude récemment menée par la Commission de l'Union africaine, le Programme alimentaire mondial (PAM) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), les pays africains supportent des coûts économiques et sociaux considérables liés à la sous-nutrition infantile au niveau des individus et des communautés, en raison de la perte de capacités physiques et cognitives. Cet impact est moins évident au plan économique et sociétal. L'étude a cependant tenté d'évaluer le coût de la faim, en valeurs monétaires, dans un certain nombre de pays africains. Des estimations indiquent que le retard de croissance pourrait faire chuter le PIB des économies de 2,5% à 16%. (Commission de l'Union africaine, PAM et CEA, 2013).

4. En Afrique, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est un phénomène étroitement lié à la pauvreté, avec pour conséquence une agriculture peu performante et une pénurie de nourriture. Cette région, la plus pauvre au monde, devrait enregistrer la plus forte croissance démographique de toutes les régions du monde entre aujourd'hui et 2050; en effet environ 40% de la croissance démographique mondiale devrait être observée sur ce continent. La population africaine devrait passer d'environ 1,1 milliard aujourd'hui à 2,4 milliards d'ici à 2050, essentiellement dans les pays d'Afrique subsaharienne (Rapport du Population Reference Bureau (PRB), 2013). Cet accroissement démographique s'accompagne d'une urbanisation rapide et sans précédent, qui touche principalement la classe moyenne et les jeunes. L'essor de la classe moyenne devrait modifier les habitudes de consommation alimentaire et donner lieu à de

nouveaux comportements en la matière - notamment les plats préparés, les aliments emballés (céréales, viandes et produits laitiers) - ainsi qu'à une consommation accrue de produits laitiers et animaux, loin des aliments de base traditionnellement consommés.

## **B. Objectifs**

5. L'objectif général du présent rapport est de fournir des éléments probants aux décideurs africains sur la situation de l'alimentation et de la nutrition au moyen d'une analyse basée sur des données concernant les progrès récemment accomplis dans la région en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce rapport souligne aussi qu'il est urgent de faire du droit à l'alimentation une priorité et de l'institutionnaliser. Il espère sensibiliser davantage sur l'urgence de repenser les stratégies mises en place pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle étant donné la situation actuelle de la faim et les engagements, ambitieux et réaffirmés, qui ont été pris pour éliminer la faim et réduire substantiellement la sous-alimentation infantile en Afrique à l'horizon 2025.

6. Plus précisément, le présent rapport fournit un bilan actualisé de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique en se fondant sur une analyse concise des données disponibles les plus récentes et des résultats et conclusions de travaux de recherche. Il présente les causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Il met en outre l'accent sur les engagements politiques pris, notamment au niveau continental, pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en vue d'évaluer la possibilité d'atteindre ces engagements au regard des conditions actuelles, telles que la disponibilité des ressources et les difficultés existantes.

## **C. Structure et organisation du rapport**

7. La première partie présente le contexte, en expliquant et en définissant l'objet du rapport ainsi que sa portée et sa méthodologie. La deuxième partie dresse un bilan actualisé de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique. Elle présente les tendances et les changements constatés dans chacune des quatre dimensions de la sécurité alimentaire, les indicateurs de la nutrition, le commerce des denrées alimentaires ainsi que les questions relatives à la dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire en Afrique. La troisième partie souligne les principales causes et forces à l'œuvre, qui, selon toutes les observations, ont entraîné une détérioration de la situation de la sécurité alimentaire sur le continent. Les engagements pris en 2014 par les dirigeants africains en ce qui concerne la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont détaillés dans la quatrième partie. Ce chapitre examine la faisabilité de ces engagements et, partant, les principales priorités sur le plan politique. En conclusion, le rapport formule un ensemble de solutions possibles axées sur les résultats pour contribuer à préparer l'avenir de la région, en général, et de ses États membres en particulier, afin de mieux lutter contre les causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de façon globale et durable.

## II. Situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique

### A. Sécurité alimentaire

8. D'après les estimations de 2014 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), quelque 805 millions de personnes, soit environ 11,3% de la population mondiale, devraient être touchées par l'insécurité alimentaire, c'est-à-dire souffrir de sous-alimentation (FAO, Fonds international de développement agricole (FIDA) et PAM, 2014). Ce chiffre représente un certain progrès puisque plus de 37 millions de personnes sont sorties de l'insécurité alimentaire chronique par rapport à la période 2011-2013. Bien que les progrès en Afrique, et en particulier en Afrique subsaharienne, aient été lents, la prévalence de la sous-alimentation en 2012-2014 s'est établie à 20,55%, ce qui représente une baisse d'environ 26% par rapport à 1990-1992. Les progrès accomplis en Afrique subsaharienne ont été encore plus nets avec une diminution du nombre de personnes souffrant de la faim de 28,5% sur la même période.

9. Aux termes de la Déclaration de 2006 du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, la sécurité alimentaire existe « *lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active* ». Comme l'énonce la déclaration, il ne suffit pas de mesurer la prévalence de la sous-alimentation pour saisir la complexité et le caractère multidimensionnel de la sécurité alimentaire. Par conséquent, pour analyser l'insécurité alimentaire sur le continent, il convient d'examiner les quatre dimensions de la sécurité alimentaire, à savoir: disponibilités des aliments, accès physique et économique à la nourriture, utilisation des denrées alimentaires et stabilité dans le temps (vulnérabilités et chocs). Dans les paragraphes ci-après, chaque dimension est décrite en fonction d'indicateurs spécifiques, concernant à la fois les processus et, dans la mesure du possible, les résultats<sup>1</sup>.

#### *Disponibilité des aliments*

10. La dimension de la *disponibilité* englobe non seulement la quantité mais aussi la qualité et la diversité des denrées alimentaires. En Afrique, *l'adéquation des disponibilités énergétiques alimentaires moyennes*<sup>2</sup> a progressé d'environ 8,41% par rapport à 1990-1992, même si elle stagne depuis 2009-2011, quoique inégalement, et reste inférieure à la moyenne de toutes les régions en développement. D'une manière générale, la valeur moyenne globale de l'adéquation des disponibilités énergétiques pour l'Afrique (116%) fait état d'une disponibilité alimentaire suffisante, qui a contribué de façon significative à réduire la prévalence de la malnutrition en Afrique. Cependant, ces chiffres reposent principalement sur des moyennes nationales et ne reflètent pas la disponibilité alimentaire au niveau des ménages et des individus.

11. Les résultats mondiaux en matière de disponibilités alimentaires masque des variations importantes entre pays, à la fois en ce qui concerne l'adéquation des disponibilités alimentaires et le rythme des progrès. Certains pays ont réussi

<sup>1</sup> Ces données sont principalement tirées des indicateurs de la sécurité alimentaire (FAO, 2014) et sont calculées par l'auteur ([www.fao.org/economic/ess/ess-fs/fs-data/en](http://www.fao.org/economic/ess/ess-fs/fs-data/en), page consultée le 15 octobre 2014).

<sup>2</sup> Indicateur mesurant l'adéquation des disponibilités alimentaires du point de vue des calories et permettant de comprendre si la sous-alimentation est plutôt due à des disponibilités alimentaires insuffisantes ou à une mauvaise répartition des denrées alimentaires.

à accroître les disponibilités alimentaires de 20 à 61%; d'autres ont en revanche connu une baisse comprise entre un et 12% depuis 1990-1992. De même, l'adéquation des disponibilités alimentaires varie sensiblement entre les pays, allant de 92% à 152%.

12. L'Afrique subsaharienne reste la région la plus touchée par l'insuffisance des disponibilités alimentaires. À contrario, l'adéquation des disponibilités alimentaires en Afrique du Nord est même supérieure à celle de pays développés. L'adéquation moyenne des disponibilités alimentaires pour la région (estimée à 110%) est la plus faible au monde. Ce chiffre pourrait en partie s'expliquer par le fait que l'accroissement démographique se fait de manière disproportionnée par rapport aux progrès de la production alimentaire. La croissance démographique explosive de l'Afrique subsaharienne, qui s'est traduite par un accroissement de la population d'environ 70% sur la période 1990-2012, a entraîné une légère augmentation de la valeur moyenne de la production alimentaire par habitant (estimé à 13% sur la même période). L'Afrique du Nord, qui a connu une croissance démographique relativement faible (42%) sur cette période, a enregistré une augmentation de 39% de la valeur de la production alimentaire par habitant.

13. Parallèlement à cette augmentation globale des disponibilités alimentaires au niveau continental et national, une amélioration de la diversité alimentaire a été constatée, qui s'est traduite par une faible diminution de la part des disponibilités énergétiques alimentaires provenant des céréales, racines et tubercules, un apport plus élevé en protéines et une meilleure disponibilité par habitant des fruits et légumes, produits animaux et huiles végétales (FAO, 2014).

14. Globalement, l'analyse des tendances des disponibilités alimentaires en Afrique indique une amélioration, quoique modeste, donnant ainsi à penser que l'insécurité alimentaire observée est principalement causée par les autres dimensions de la sécurité alimentaire.

#### ***Accès aux aliments***

15. En ce qui concerne la dimension de l'accès à l'alimentation, qui évalue l'accès physique et économique aux aliments, la situation en Afrique, et plus particulièrement en Afrique subsaharienne, constitue toujours le plus grand problème à résoudre pour atteindre l'objectif de sécurité alimentaire. L'accès physique aux aliments en Afrique subsaharienne s'avère compliqué en raison d'infrastructures limitées ou inappropriées: mauvais état des routes, des ports, des moyens de communication, des installations de stockage des produits alimentaires et des installations qui contribuent à la mise en place de marchés, en particulier dans les zones rurales.

16. Selon l'Annuaire statistique de la FAO 2014 pour l'Afrique, tous les pays africains, sauf neuf, possèdent des infrastructures routières qui couvrent moins de 14 km pour 100 km<sup>2</sup> de territoire et le pourcentage des routes revêtues est compris entre 15 et 30%, loin derrière les 45-60% observés au niveau mondial (FAO, 2014b). Dans certaines zones rurales de l'Afrique subsaharienne, seuls 30% de la population vit à moins de deux kilomètres d'une route praticable en toute saison, soit à peine un peu plus de la moitié du pourcentage pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (54%) et l'Asie du Sud (58%) (PNUD, 2012).

17. En ce qui concerne l'accès économique, l'*indice national des prix des produits alimentaires*<sup>3</sup> permet de surveiller la sécurité alimentaire dans la

---

<sup>3</sup> L'indice national des prix des produits alimentaires est un indicateur des prix relatifs des denrées alimentaires dans un pays. Cet indice compare les prix relatifs des denrées alimentaires entre les pays et dans le temps; il est donc largement utilisé pour surveiller la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale.

région. Selon celui-ci, les prix relatifs des produits alimentaires ont augmenté en Afrique de 19,1% sur la période 1990-2013, la moyenne des pays en développement se situant à 15,3%. De plus, l'Afrique demeure la région où les prix relatifs des produits alimentaires sont les plus élevés, presque 20% de plus que les prix relatifs des denrées alimentaires dans les pays en développement. Les prix relatifs élevés des produits alimentaires ainsi que l'augmentation rapide de ces prix en Afrique indiquent une forte inefficacité du marché.

18. Malgré une croissance économique spectaculaire et soutenue au cours de la dernière décennie, le revenu par habitant n'a pas évolué de manière significative, principalement en raison d'un accroissement de la population plus que proportionnel. En Afrique, le revenu par habitant a augmenté de 40% sur la période 1990-2013, ce qui reste un taux néanmoins très bas par rapport à l'augmentation constatée dans les pays en développement, qui a atteint 141% sur la même période. D'une manière générale, le peuple africain a le revenu par habitant le plus faible, soit 4 622,5 dollars aux prix internationaux de 2001. Ce chiffre représente tout juste 51% du revenu moyen par habitant dans les pays en développement qui s'élève à 9 000 dollars aux prix internationaux de 2001.

19. Malgré la croissance économique récente de l'Afrique et ses progrès en matière de réduction de la pauvreté, le continent continue de présenter l'un des taux de pauvreté les plus élevés, particulièrement en Afrique subsaharienne où 60,5% de la population vivaient avec moins de deux dollars par jour en 2010<sup>4</sup>. Des écarts importants existent entre les pays, la prévalence de la pauvreté (sous le seuil de 1,25 dollar par jour) oscillant entre 1,69% et 87,72% (Banque mondiale, 2014). Ce fort niveau de pauvreté associé à des prix des produits alimentaires élevés, un accès physique difficile, un faible développement humain, de fortes inégalités et des mécanismes de protection sociale préventifs inefficaces ont eu un impact considérable sur la production et l'achat de produits alimentaires par les ménages, contribuant ainsi à réduire l'accès à l'alimentation.

#### ***Utilisation des aliments***

20. Cette dimension est évaluée par le pourcentage de la population qui a accès aux services essentiels tels que des sources d'eau et des installations d'assainissement améliorées ainsi que l'électricité. La bonne utilisation des aliments implique que les produits alimentaires soient manipulés, préparés, conservés et mangés dans un environnement sain. L'utilisation des aliments peut être évaluée par le biais de mesures anthropométriques; l'insuffisance pondérale, le retard de croissance et la dénutrition sont les troubles nutritionnels les plus courants.

21. En Afrique, le nombre de personnes ayant accès à l'eau potable, à des services d'assainissement améliorés et à l'électricité a constamment progressé au cours des 20 dernières années. Toutefois, le pourcentage de la population n'ayant pas accès à des services améliorés d'approvisionnement en eau et d'assainissement sur le continent, estimé respectivement à 68,6% et 39,4% en 2012 (FAO, 2014), se trouve bien en-deçà de celui des pays en développement, qui s'établit respectivement à 87,3% et 57,4%. Au niveau national, si la part de la population qui bénéficie d'un accès convenable à l'eau potable a triplé dans certains pays, elle a baissé dans d'autres (FAO, 2014). Un accès limité à ces services empêche de mieux utiliser les aliments et aggrave par conséquent l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sur le continent.

<sup>4</sup> Calculé d'après les indicateurs du développement de la Banque mondiale (disponible sur <http://data.worldbank.org/topic/poverty>), consulté le 18 septembre 2014.

### **Stabilité**

22. Les trois dimensions de la sécurité alimentaire examinées ci-dessus et les indicateurs correspondants doivent absolument être stables dans le temps afin d'assurer une sécurité alimentaire durable. Dans ces conditions, l'apparition de risques, y compris de crises passagères, pourrait déclencher un cercle vicieux englobant l'insécurité alimentaire. Un certain nombre d'indicateurs sont utilisés pour mesurer l'exposition aux risques. Parmi ceux-ci, on trouve la *superficie des terres équipées pour l'irrigation* qui mesure l'étendue de l'exposition aux chocs climatiques comme les inondations et les vagues de chaleur, la *valeur des importations alimentaires par rapport aux exportations totales de marchandises*, qui mesure l'adéquation des réserves en devises étrangères pour financer les importations alimentaires, le *taux de dépendance à l'égard des importations céréalières* qui mesure l'autosuffisance céréalière d'un pays et l'impact potentiel de chocs sur le marché international.

23. Entre 2000 et 2012, le pourcentage des terres arables équipées pour l'irrigation n'a pas augmenté, il a même légèrement diminué (passant de 6% à 5,7%), et le taux de dépendance à l'égard des importations céréalières s'est dégradé de 24%, passant de 27,3% à 31,7%. La valeur des importations alimentaires par rapport aux exportations totales de marchandises a, quant à elle, diminué, passant de 13% à 11%, avec de fortes fluctuations, sur la période 1990-2011.

24. Actuellement, la valeur des importations alimentaires par rapport aux exportations totales de marchandises et le taux de dépendance à l'égard des importations céréalières en Afrique sont à un niveau sensiblement alarmant par rapport à ceux des pays en développement qui s'élèvent respectivement à 5% et 15,7%, sur la même période d'analyse (FAO, 2014). La dépendance à l'égard des importations céréalières était inégale dans la région. Certains pays ont réussi à mettre un terme aux importations céréalières en réduisant leur dépendance à l'égard des importations de près de 91%; dans d'autres pays, en revanche, la dépendance à l'égard des importations a été multipliée par sept fois ou plus!

25. En 2000, l'Afrique affichait l'indice d'instabilité des prix intérieurs des produits alimentaires le plus élevé au monde alors qu'en 2013, le continent enregistrait, contre toute attente, le plus faible indice par rapport aux autres régions du monde. Des écarts importants sont constatés entre les pays. Parallèlement, la variation de la valeur nette de la production alimentaire par habitant est représentée par l'indice de *Variabilité de la production alimentaire par habitant*. En 1990, la variabilité de la production alimentaire par habitant en Afrique était presque deux fois supérieure à celle des pays en développement mais identique à la variabilité mondiale. Au niveau national, des disparités importantes existent entre les pays en ce qui concerne l'ampleur de la variation de la production et la tendance en la matière. Les prix et la variabilité de la production ont un impact considérable en Afrique où 60% de la population est considérée comme pauvre, et pour laquelle les dépenses alimentaires représentent 60% à 70% du revenu total (FAO, 2014; Smith, Alderman et Aduayom, 2006).

## **B. Sécurité nutritionnelle**

26. Un ménage est à l'abri de l'insécurité alimentaire s'il a accès à une nourriture suffisante en quantité et en qualité permettant à toutes les personnes faisant partie du ménage de mener une vie saine et active (Gillespie et Haddad, 2001). Il est toutefois possible que des individus appartenant à un ménage non touché par l'insécurité alimentaire aient un régime alimentaire déséquilibré ou carencé (Benson, 2004). La malnutrition survient lorsque le régime alimentaire

d'un individu ne fournit pas suffisamment de calories et de protéines pour que son corps se développe ou reste en bonne santé.

27. Les indicateurs nutritionnels suivants seront analysés afin de saisir pleinement les aspects nutritionnels de la sécurité alimentaire en matière de carences en micronutriments: la prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans et la prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes (FAO, 2014). La prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes a diminué régulièrement d'environ 16% sur la période 1990-2011 pour atteindre 43,1% en moyenne dans les pays africains. Cependant, la prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes en Afrique est encore très élevée par rapport à celle de l'Asie, qui s'élève à 32,5%. De même, la prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans a sensiblement baissé, passant de 70,8% à 58,3%, un chiffre toujours exagérément élevé par rapport à celui de l'Asie, 36,1%, ou même de l'Afrique du Nord, 34,5%. Des disparités sont également observées entre les pays en matière de prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes et les enfants; celles-ci étant respectivement comprises entre 28,4% et 63,5% et entre 29,5% et 86,1%.

28. Le retard de croissance, l'insuffisance pondérale et la dénutrition sont encore très présents chez les enfants de moins de 5 ans en Afrique, et notamment en Afrique subsaharienne où leur taux était respectivement le plus élevé (39,6%), le deuxième (21,4%) et le troisième (9,4%) au monde en 2011 (UNICEF, OMS et Banque mondiale, 2012). Des données récentes montrent que l'Afrique est le seul continent où les changements ont été minimes en matière de prévalence des enfants présentant un retard de croissance depuis 1990. La proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance n'a diminué pour passer que de 42% à 35%, ce taux passant de 40% à 25% au niveau mondial, entre 1990 et 2012. Malgré une baisse de la prévalence, le nombre d'enfants présentant un retard de croissance a augmenté de 46 à 59 millions sur la même période.

29. De grandes variations existent entre les pays en matière de prévalence du retard de croissance chez les enfants, celle-ci étant comprise entre 15% et 58%. Selon de récentes données, le taux de retard de croissance est supérieur à 40% dans 16 pays du continent; il est compris entre 30% et 39,99% dans 21 pays et entre 25% et 29,99% dans six pays. Ces chiffres confirment donc le fait qu'une grande partie de la population africaine n'a pas accès à des aliments contenant les vitamines et minéraux essentiels à une santé et une nutrition optimales (UNICEF, 2014).

### C. Commerce des produits alimentaires

30. L'Afrique a perdu le statut d'exportateur net de produits agricoles (produits alimentaires compris) qu'elle avait de la fin des années 70 au début des années 80 lorsque le prix des produits de base (principalement le café, le chocolat et les épices), qui représentaient la majeure partie de ses recettes d'exportation de produits agricoles, a chuté alors que la production alimentaire locale ne progressait que très lentement. Selon les données de la FAO<sup>5</sup>, les importations de produits alimentaires en Afrique ont connu depuis 1980 une croissance continue et plus rapide que les exportations et ont atteint pour la première fois un record historique de 50 milliards de dollars en 2008, au plus fort de la crise économique mondiale, qui a entraîné un déficit d'environ 32 milliards de dollars. Bien que les importations alimentaires aient baissé un

<sup>5</sup> FAOSTAT ([www.faostat.org](http://www.faostat.org)).

an plus tard, ce chiffre n'a cessé de croître depuis 2010<sup>6</sup>. Il est intéressant de signaler que six pays contribuent pour environ 75% à la facture des importations alimentaires totales. La facture des importations alimentaires varie de façon significative en Afrique et seuls dix pays affichent un excédent commercial pour les produits agricoles et alimentaires.

31. Bien que l'Afrique, qui ne représentait en 2011 que 3,44% des exportations mondiales de produits agricoles (en légère baisse par rapport aux 3,66% enregistrés en 1990), soit un acteur marginal du commerce international, le continent exporte environ un quart de tous ses produits agricoles hors de ses frontières. L'Afrique a prouvé que lorsque les conditions sont réunies, elle pouvait véritablement dynamiser son commerce infrarégional. Pour preuve, concernant les produits alimentaires stratégiques pour l'Afrique tels que les céréales, les huiles et les graisses, les produits laitiers, la viande et les produits animaux, le sucre et les boissons, le commerce intra-africain a représenté entre 30 et 60 pour cent des exportations totales de produits agricoles du continent au cours de la dernière décennie. Dynamiser le commerce intra-africain, notamment par la création d'une zone continentale de libre-échange (CFTA) permettrait aux pays africains d'approvisionner une part plus importante de leur marché intérieur à partir de ressources locales, et aurait pour effet d'améliorer l'autosuffisance et donc la sécurité alimentaire (CEA, 2014).

32. Le degré élevé de dépendance à l'égard des importations requiert la mise en place de mécanismes efficaces afin de lutter contre l'instabilité des marchés extérieurs, et notamment la fluctuation des prix. Parallèlement, la stabilisation des disponibilités alimentaires et des prix des produits alimentaires, par le biais d'approches de gestion des risques fondées sur le marché et de programmes de diversification, est également un élément clef des politiques destinées à combattre la vulnérabilité.

### **III. Facteurs de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique**

33. Bien que la production agricole ait inévitablement une incidence sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, celle-ci doit toujours être examinée dans le contexte plus large de la pauvreté. La majeure partie des agriculteurs et des bergers en Afrique sont exposés à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle non pas parce que leur production est faible mais parce que leurs réserves sont insuffisantes. Leurs économies sont en général négligeables, et leurs autres sources de revenus limitées. Cette partie répond à la question de savoir pourquoi l'insécurité alimentaire et nutritionnelle existe sur un continent à même de se nourrir lui-même. Les facteurs de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont classés selon trois groupes: facteurs d'ordre biologique et physique, facteurs politiques et sociaux et facteurs économiques.

---

<sup>6</sup> Notons que le déficit commercial pour les produits alimentaires de l'Afrique est passé de 32 milliards de dollars en 2008 à environ 38 milliards de dollars en 2011. Ces chiffres sont souvent cités de façon inexacte comme correspondant à la facture des importations alimentaires de l'Afrique, qui est en réalité beaucoup plus élevée. Ils représentent néanmoins le déficit des importations alimentaires de l'Afrique.

## **A. Facteurs d'ordre biologique et physique**

### **1. Mauvaise performance de l'agriculture**

34. Dégager un excédent commercialisable implique des compromis complexes au niveau des petits producteurs individuels, des facteurs de production et des risques associés. Cette complexité intrinsèque explique que la transition entre l'agriculture de subsistance et une agriculture orientée vers le marché, et donc le développement de systèmes de production intermédiaires soient graduels. La transformation des systèmes de production agricole est cependant intimement liée à la géographie humaine et économique. Ceci explique le rôle décisif joué par les éléments liés au marché (infrastructures physiques, institutions et services) dans la configuration spatiale des marchés et le développement des systèmes de production (OCDE, 2013). Les mauvaises performances de l'agriculture en Afrique sont attribuées à un certain nombre de facteurs, parmi lesquels:

- a) *Sous-capitalisation de l'agriculture;*
- b) *Insuffisance du financement de la recherche agricole et de la technologie;*
- c) *Recours insuffisant aux pratiques et aux technologies améliorant les rendements;*
- d) *Faible productivité des terres et de la main-d'œuvre;*
- e) *Accès insuffisant aux marchés et aux infrastructures.*

### **2. Fragilité du tissu social et physique, notamment dans les zones rurales**

35. En Afrique, la majeure partie des terres sont classées comme arables, semi-arables et arides. La majorité des populations pauvres vulnérables se concentre dans les écosystèmes arides et semi-arides. Du fait d'une croissance démographique importante, ces populations pauvres ont été contraintes de cultiver les terres de manière intensive, ce qui a entraîné une dégradation des sols et des rendements de mauvaise qualité, sans possibilité de régénération des sols. Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE, 2008), 60 % des terres agricoles de l'Afrique sont dégradées. La majorité des ménages agricoles possèdent peu de terres qui, dans la plupart des cas, servent à nourrir de grandes familles comprenant six à huit personnes. L'exploitation non-durable d'un écosystème fragile a aggravé la dégradation environnementale et la faible productivité agricole, contribuant encore davantage et de façon considérable à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire.

### **3. Aléas climatiques**

36. Diverses régions d'Afrique sont exposées de façon régulière à des catastrophes naturelles. Les pays africains sont principalement touchés par la sécheresse (et les inondations), ce qui entraîne une insécurité alimentaire chronique. Nombre d'éléments indiquent que le climat devient de plus en plus instable et que les événements climatiques deviennent de plus en plus graves. Les populations vivant dans ces régions ont ainsi dû développer des stratégies spécifiques pour y faire face. Cependant, même les mécanismes d'adaptation les plus efficaces deviennent inutiles en cas de sécheresse prolongée.

### **4. Contraintes exercées sur l'eau, les terres et l'énergie**

37. En Afrique, la demande en terres cultivables continuant à augmenter en raison de l'accroissement de la population, la dégradation constante des sols constitue un problème de taille. De plus, l'augmentation du prix du pétrole a également joué un rôle considérable sur la hausse du prix des produits alimentaires, comme l'ont démontré des études approfondies, et sur la demande

en investissements fonciers, en particulier dans les pays d'Afrique subsaharienne pour la production de biocarburants.

38. En ce qui concerne l'eau, l'augmentation constante de la demande en eau domestique et industrielle, en raison de la croissance démographique et économique rapide, l'urbanisation grandissante et la modification des modes de vie et des habitudes alimentaires ont aggravé la rareté des ressources en eau dans de nombreux pays d'Afrique. La pollution de l'eau et l'accès insuffisant à l'assainissement, en particulier en Afrique subsaharienne, ont entraîné une contamination accrue des aliments et de l'eau potable, provoquant une forte propagation des maladies et un déclin des niveaux de santé, avec pour effet une plus faible capacité d'utilisation des aliments.

## **B. Facteurs politiques et sociaux**

### **1. Injustice, problématique hommes-femmes et protection sociale limitée**

39. L'influence des facteurs politiques et sociaux sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est considérable. Ces facteurs influencent le niveau de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au quotidien. Parmi ceux-ci, on trouve l'instabilité politique, l'évolution démographique, l'urbanisation, la gouvernance et la sécurité internationale, la problématique hommes-femmes, les questions d'occupation des terres, l'évolution des tendances concernant les besoins, préférences, choix, goûts, habitudes et pratiques des consommateurs, qui influent sur la demande et la consommation de différents produits alimentaires. En règle générale, en Afrique, les femmes et les hommes en zone rurale jouent des rôles différents pour garantir la sécurité alimentaire de leurs ménages et de leurs communautés. Alors que les hommes font principalement de la culture de plein champ, les femmes sont généralement chargées de cultiver et de préparer la plupart de la nourriture consommée dans le foyer. Elles élèvent également le petit bétail qui fournit les protéines. Toutefois, les inégalités entre les hommes et les femmes au niveau du contrôle des moyens de subsistance limitent la production alimentaire des femmes.

### **2. Instabilité politique**

40. Les conflits armés internes et externes sont l'une des raisons principales de la vulnérabilité croissante des populations sur le continent. Il semblerait que conflits et insécurité alimentaire soient étroitement liés, chacun favorisant et renforçant l'autre. À cause des conflits, les gouvernements doivent consacrer leurs faibles ressources à l'achat d'armes et à d'autres dépenses liées à des conflits. Cela a pour effet de dissuader les partenaires du développement qui préfèrent éviter de risquer de financer la guerre plutôt que de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire. De plus, le climat général est peu propice à l'élaboration et à la mise en place de programmes de développement.

41. Malheureusement, l'Afrique a pendant longtemps été le théâtre de conflits prolongés à grande échelle, en particulier dans les années 1990 et 2000. Cependant, depuis 2011, il semble que l'Afrique connaisse à nouveau une ère d'instabilité politique interne, dont l'horreur s'est exprimée dans plusieurs pays du continent. Cette instabilité a gravement conditionné l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (IFPRI, 2013).

## **C. Facteurs économiques**

### **1. Instabilité des marchés mondiaux de produits alimentaires**

42. Les prix des produits alimentaires ont récemment connu une hausse sur les marchés mondiaux avec de fortes fluctuations. Cette instabilité chronique a soulevé des préoccupations importantes sur la capacité de l'économie

alimentaire mondiale à nourrir convenablement des milliards d'êtres humains, aujourd'hui et demain. Il est impossible de connaître avec certitude l'ampleur des augmentations à venir, que ce soit au niveau des prix ou de leur volatilité; cependant, le risque de devoir faire face à une hausse des prix et de la volatilité est suffisamment élevé pour que l'on consacre de sérieux efforts à comprendre ce qui peut être fait pour réduire la probabilité d'une telle hausse, ou pour en gérer les conséquences lorsque celle-ci est inévitable. Pour déterminer les options les plus appropriées afin de lutter contre la hausse des prix et de la volatilité, il est important de rappeler que le niveau et la volatilité des prix sont le résultat du jeu de diverses forces influant sur l'offre et la demande. (FAO, 2014b).

## **2. Politiques et cadres macroéconomiques défavorables**

43. Les communautés agricoles souffrent non seulement d'environnements fragiles, de conditions de santé et d'éducation médiocres, et de services routiers et de transport insatisfaisants, mais elles vivent et travaillent aussi bien souvent dans un cadre économique et politique défavorable. Celui-ci continue d'être favorable aux citoyens et au budget public, le secteur agricole restant considéré comme une source illimitée de finances et de recettes publiques, et de produits alimentaires bon marché.

44. Les économies africaines sont parmi les plus fragiles au monde avec un produit intérieur brut (PIB) faible. En moyenne, la croissance économique n'a pas connu une progression significative qui compenserait le fort accroissement démographique. Les économies du continent dépendent principalement de l'agriculture, qui représente environ 25% du PIB de l'Afrique.

## **3. Accès insuffisant à l'alimentation**

45. L'Afrique a connu une période particulièrement difficile ces cinq dernières années. Depuis 2008-2009, l'Afrique a subi les effets de la hausse des prix des produits alimentaires et du carburant, qui a sérieusement nuit à la capacité des communautés vulnérables de s'approvisionner en produits alimentaires. Pour améliorer le sort des populations touchées par la sous-nutrition, il faut améliorer l'accès à une nourriture salubre, suffisante et nutritive, ce qui constitue un obstacle supplémentaire. Certaines régions d'Afrique ont enregistré une augmentation significative de la production au cours des 20 dernières années, mais l'égalité d'accès à une nourriture suffisante et nutritive reste un problème.

# **IV. Engagements politiques et faits concrets relatifs à l'alimentation et à la nutrition**

## **A. Résolutions et déclarations de la Conférence de l'Union africaine en 2014**

46. En 2014, les chefs d'État africains ont pris plusieurs engagements en vue de réduire sensiblement ou d'éliminer la faim et la malnutrition et de garantir une sécurité alimentaire durable à tous les africains. Plus récemment, lors du Sommet de Malabo, en Guinée équatoriale, un certain nombre de déclarations d'une grande importance ont été faites.

47. Cette année-là, trois déclarations historiques ont été faites, qui auront pour effet de recadrer les efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les dix années à venir, au moins. Ces déclarations ont énoncé les objectifs ambitieux destinés à éradiquer la faim et réduire sensiblement le retard de croissance des enfants d'ici à 2025, et à mettre fin aux décès évitables d'enfants et de mères d'ici à 2035.

**1. Déclaration sur la sécurité nutritionnelle pour une croissance économique inclusive et un développement durable en Afrique**

48. Les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à réduire considérablement le retard de croissance des enfants, en ramenant celui-ci à 10% et l'insuffisance pondérale à 5% d'ici à 2025, et en mettant notamment l'accent sur les mille premiers jours, seule période propice pour éviter des dommages physiques et mentaux permanents et irréversibles.

**2. Déclaration sur l'élimination des décès évitables d'enfants et de mères en Afrique**

49. Les chefs d'État et de gouvernement ont fait une déclaration en vue d'éliminer les décès évitables d'enfants et de mères d'ici à 2035, conformément au programme de développement durable pour l'après-2015.

**3. Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie**

50. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ont adopté une déclaration en sept points, invitant les pays africains à éliminer la faim en Afrique d'ici à 2025 en s'engageant, entre autres, à accélérer la croissance agricole en doublant, au moins, les niveaux actuels de productivité agricole d'ici à cette date, à améliorer l'état nutritionnel, en vue de faire baisser le retard de croissance de 10% et l'insuffisance pondérale de 5% d'ici à 2025, et à stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles en s'engageant à le tripler d'ici à la même année.

**4. Décision sur le rapport du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de l'orientation du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)**

51. Faisant siennes les conclusions de la trente-et-unième session du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de l'orientation, la Conférence a noté que, face à la mondialisation et à son impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur les moyens de subsistance, l'Afrique devrait adopter des stratégies de souveraineté alimentaire et de préférences commerciales régionales pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et renforcer la coopération régionale. À cet égard, les dirigeants ont prié instamment l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, la Commission de l'Union africaine et les communautés économiques régionales de travailler avec les États Membres pour mettre au point les stratégies, les politiques et les programmes nationaux et régionaux nécessaires.

**B. Éliminer la faim en Afrique d'ici à 2025: rêve ou espoir ? Quels sont les besoins ?**

52. En juillet 2014, lors du sommet de l'Union africaine à Malabo (Guinée équatoriale), les chefs d'État et de gouvernement ont affirmé leur objectif ambitieux d'éliminer la faim sur le continent d'ici à 2025. La déclaration connexe transmet un message fort au peuple africain ainsi qu'au monde entier, en faveur de l'engagement fermement pris pour éliminer la faim sur le continent. Elle devrait avoir pour effet de renforcer les efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire sur le continent, et plus important encore, d'encourager l'adoption d'approches intégrées en vue d'éliminer la faim.

53. Sur la période 1990-2003, l'Afrique a réussi à faire reculer la faim d'environ 0,85% par an en moyenne. Depuis l'adoption de la déclaration de Maputo en 2003, cette performance s'est accélérée et a connu une progression annuelle d'environ 1,5% en moyenne depuis 2004. Néanmoins, une progression

au rythme actuel d'environ 1,5% par an ne suffirait pas pour éradiquer la faim en Afrique, et ne contribuerait qu'à faire reculer la faim d'environ 18% par rapport au niveau de 2013 d'ici à 2025. Il faudrait que l'Afrique fasse reculer la faim d'environ 8,3%, en moyenne, par an sur la période 2014-2025, tout en faisant en sorte que les autres facteurs comme la croissance démographique et les modes de consommation restent constants pour atteindre cet objectif.

54. Il n'est certainement pas question de continuer à agir comme si de rien n'était, il faut plutôt adopter une approche intégrée et globale énergique. Dans cette optique, pour éliminer la faim, il faudrait fondamentalement augmenter le pouvoir d'achat des populations pauvres - environ 60% des africains vivent avec moins de 2 dollars par jour – et accroître de façon considérable la production alimentaire. À noter que pour que le taux annuel moyen de réduction de la prévalence de la malnutrition soit sept fois inférieur au taux actuel, il faudrait multiplier les disponibilités alimentaires par sept par rapport au niveau actuel. Comment les pays africains peuvent-ils atteindre cet objectif ?

55. Pour que la faim soit éliminée de façon durable en Afrique d'ici à 2025, les gouvernements et les partenaires du développement doivent consacrer des ressources adéquates; mettre en œuvre des approches intégrées, concertées et à long terme entre les secteurs, les activités, les acteurs, voire les pays, grâce à des politiques appropriées; mettre en place un dispositif précis de responsabilité effective; améliorer les capacités des institutions; établir un cadre transparent de partenariat et créer un environnement favorable pour le secteur privé afin d'accroître suffisamment les investissements. Il s'agit d'un objectif colossal mais pas impossible. Les succès rencontrés par plusieurs pays en développement, dont le Brésil, la Chine, la Thaïlande et le Vietnam, donnent à penser qu'en accélérant le rythme actuel des progrès en matière de renforcement de la sécurité alimentaire, l'objectif d'éradication de la faim serait réaliste. Les pays africains doivent faire de cet objectif une priorité compte tenu des conséquences dommageables de la faim sur le développement humain et la croissance économique.

## **V. Recommandations d'action**

56. Les recommandations, dont la plupart concernent la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Afrique, devraient être axées sur la nécessité de soutenir les petits agriculteurs pauvres pour stimuler la productivité agricole et faire face aux chocs à venir afin de contribuer à une sécurité alimentaire et nutritionnelle à long terme, et de renforcer l'accès des ménages à une nourriture suffisante et nutritive en toutes circonstances.

### **A. Au niveau continental et régional**

57. Les recommandations ci-après ont été formulées:

a) Établir une coopération régionale axée sur le commerce agricole, en matière d'investissement, de transfert de technologie et de commerce des produits de base, au sein des communautés économiques régionales et entre les communautés économiques régionales. Ce type de coopération crée une situation avantageuse pour toutes les parties, dans laquelle un pays ou une sous-région peut bénéficier des techniques de pointe, des excédents de capitaux et du marché colossal d'exportation des produits alimentaires des autres pays et de la sous-région, ou des sous-régions, qui, en retour, bénéficieront d'une offre de produits alimentaires relativement bon marché, constante et stable découlant des excédents alimentaires des pays producteurs complémentaires et de la sous-région, ou des sous-régions, productrices;

b) Éliminer tous les obstacles au commerce intra-africain afin d'exploiter pleinement toutes les possibilités existantes d'améliorer l'autosuffisance alimentaire au niveau sous-régional; relier les efforts régionaux en matière de sécurité alimentaire et de protection sociale au commerce; encourager le commerce infrarégional en investissant dans des infrastructures transfrontalières et en assurant une meilleure conformité et une meilleure coordination des politiques commerciales afin de créer un environnement propice à la mise en place de la zone de libre-échange sur le continent africain, contribuant ainsi à une intégration régionale rapide;

c) Diversifier les économies africaines au-delà du secteur agricole primaire et des activités d'extraction à travers le développement et la promotion rapides de chaînes de valeur des produits de base régionales et stratégiques, fondées sur une industrie agro-alimentaire dynamique;

d) Établir des centres d'excellence en Afrique afin d'élaborer et de partager des enseignements sur l'innovation, la résilience, l'amélioration de la sécurité alimentaire, les filets de protection sociale, etc.

## **B. Au niveau national**

58. Les recommandations ci-après ont été formulées:

a) Élaborer des technologies nouvelles (par exemple, technologies de l'information et de la communication (TIC), travaux de cartographie du Système d'information géographique, techniques de lutte intégrée contre les nuisibles, techniques d'après récolte, systèmes d'alerte précoce pour la prévention des sécheresses et des inondations, systèmes d'irrigation et autres techniques de gestion de l'eau et des sols, et nouvelles variétés à haut rendement) et les diffuser dans les zones rurales et auprès des petits exploitants agricoles;

b) Soutenir les petits exploitants agricoles défavorisés afin qu'ils puissent résister à de futurs chocs, aux catastrophes naturelles, à la volatilité des marchés, aux crises financières, entre autres, et stimuler la productivité agricole afin qu'elle contribue à une sécurité alimentaire et nutritionnelle à long terme;

c) Lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre d'une approche intégrée qui consiste notamment à:

- i) Examiner les contraintes exercées sur l'eau, l'énergie et les denrées alimentaires en vue de gérer durablement les ressources naturelles, de protéger les droits à la terre et à l'eau, d'abandonner progressivement les subventions inefficaces concernant l'eau, l'énergie et les engrais, et de créer un environnement macroéconomique encourageant une utilisation rationnelle des ressources naturelles;
- ii) Intégrer la sécurité alimentaire dans les programmes de transformation rurale et agricole dans le but d'accroître la résilience des populations rurales;
- iii) Développer des politiques favorables aux pauvres qui améliorent leur pouvoir d'achat;
- iv) Élaborer des approches nationales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle capables de résister aux chocs et à d'autres contraintes, tout en veillant à ce que les acteurs externes et internationaux approuvent et soutiennent ces approches;

- v) Encourager et favoriser une approche multisectorielle en matière de sécurité alimentaire ainsi que la résilience, en coordonnant des plans et des programmes dans l'ensemble des ministères; évaluer les stratégies et plans d'action nationaux par secteur du point de vue de la sécurité alimentaire et du renforcement de la résilience;
- vi) Orienter les politiques nationales en matière de sécurité alimentaire vers une autosuffisance alimentaire renforcée au plan national, même si elles s'inscrivent dans le contexte des sous-régions ou des communautés économiques régionales afin de bénéficier des forces et des avantages comparatifs de chaque pays ou sous-région, et s'appuient sur les liens historiques et culturels forts qui existent et les complémentarités naturelles évidentes entre les pays en vue d'optimiser le rôle synergique et catalyseur joué par chacun d'entre eux;
- vii) Impliquer les actionnaires, notamment le secteur privé, dans le processus décisionnel.

## VI. Conclusion

59. Bien que de nombreux pays africains aient connu une croissance économique importante au cours des dernières années, ils n'ont pas fait reculer notablement la faim, ce qui laisse à entendre qu'il sera toujours très difficile d'atteindre l'objectif de sécurité alimentaire au niveau régional. Les efforts de lutte contre la faim et la malnutrition, qui atteignent des niveaux constamment élevés dans de nombreuses régions d'Afrique, ont été très lents à mettre en œuvre.

60. Tous les pays de la région doivent donc faire des efforts concrets et constants pour s'attaquer efficacement aux difficultés structurelles qui pèsent sur leurs systèmes alimentaires, non seulement en se concentrant sur la production, mais aussi en accordant l'attention nécessaire à d'autres fractions tout aussi importantes de la chaîne de valeur alimentaire (récoltes, transformation, stockage, conservation, distribution et commercialisation/commerce) qui, outre l'éducation, la santé et la nutrition, sont des facteurs indispensables et essentiels au renforcement de la sécurité alimentaire.

61. Il faudrait aussi accorder une attention particulière à la promotion du commerce agricole infrarégional, compte tenu de l'influence des marchés alimentaires régionaux et de leur rôle croissant dans l'organisation du secteur agricole, ainsi qu'à la redynamisation de la coopération régionale en matière de droits fonciers, d'aide aux producteurs, notamment les petits producteurs, et d'investissement agricole.

## Références

Action contre la Faim-Réseau international (2008), *Introduction à la sécurité alimentaire: principes d'intervention*.

Agence internationale de l'énergie (AIE) (2010), *World Energy Outlook*.

Banque mondiale (2008), *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*, Banque mondiale, Washington, DC.

Banque mondiale (2013), *Baissons la chaleur: Phénomènes climatiques extrêmes, impacts régionaux et plaidoyer en faveur de l'adaptation*, rapport établi pour la Banque mondiale par le Potsdam Institute for Climate Impact Research et Climate Analytics, Banque mondiale, Washington, DC.

Banque mondiale (2014), Indicateurs de développement dans le monde. (Disponible sur <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>)

Benson. T. (2004), *Africa's Food and Nutrition Security Situation: Where Are We and How Did We Get Here?* Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, série 2020 Document Paper.

Centre international pour le commerce et le développement durable (2013), *Who is more protective of food security: The WAEMU or ECOWAS?* Disponible à l'adresse: <http://www.ictsd.org/bridges-news/bridges-africa/news/who-is-more-protective-of-food-security-the-waemu-or-ecowas#sthash.OOFbTtfs.dpuf>.

Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2014), *The Doha agenda: What's in it for Africa, and What Next for Secured Development Outcomes and Fast Integration Imperatives?* Addis-Abeba.

Commission de l'Union africaine, Programme alimentaire mondial (PAM) et Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2013), *The Cost of Hunger in Ethiopia, the Social and Economic Impact of Child Undernutrition in Ethiopia, Implication for the Growth and Transformation of Ethiopia*, rapport, Addis-Abeba.

Commission de l'Union africaine, Programme alimentaire mondial (PAM) et Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2014), *Le coût de la faim en Afrique: L'incidence sociale et économique de la sous-nutrition chez l'enfant en Égypte, en Éthiopie, au Swaziland et en Ouganda*, rapport de la Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba.

Folaranmi Temitope (2012), *Food Insecurity and Malnutrition in Africa: Current Trends, Causes and Consequences*. Publié lundi 17 septembre 2012, Consultancy Africa Intelligence (Pty) Ltd 2013.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (2014), Bases de données mondiales, d'après les enquêtes démographiques et de santé (EDS), les enquêtes par grappes à indicateurs multiples et d'autres enquêtes nationales.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Banque mondiale (2012). *UNICEF-WHO-World Bank Joint Child Malnutrition Estimates*, UNICEF (New York), OMS (Genève), Banque mondiale (Washington D.C.), 2012.

Gillespie Stuart et Lawrence Haddad (2001), *Attacking the Double Burden of Malnutrition in Asia and the Pacific*, ADB Nutrition and Development Series No. 4, Banque asiatique de développement et Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), Manille et Washington D.C.

---

Hertel, Thomas W., Marshall B. Burke et David B. Lobell (2010), *The Poverty Implications of Climate-Induced Crop Yield Changes by 2030*, Global Environmental Change, 20(4).

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), Concern Worldwide et Welthungerhilfe (2012), *Indice de la faim dans le monde 2012: Relever le défi de la faim, Assurer une sécurité alimentaire durable dans un monde sous contraintes en eau, en énergie et en terres*. Bonn (Allemagne), Washington D.C., Dublin.

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) (2014), *Rapport 2013 sur les politiques alimentaires mondiales*. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC.

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) (2014b), *2014 Global Food Policy Report*. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2011), *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2014), *Indicateurs de la sécurité alimentaire*.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2014b), *Statistical Year Book. Africa Food and Agriculture*

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA) et Programme alimentaire mondial (PAM) (2013), *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2013: Les multiples dimensions de la sécurité alimentaire*, FAO, Rome.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA) et Programme alimentaire mondial (PAM) (2014), *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2014: Créer un environnement plus propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition*, FAO, Rome.

Lawrence H. Summer (1994), *Investing in all the People: Educating Women in Developing Countries*, Banque mondiale, Washington D.C.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2013), *Perspectives ouest-africaines: peuplement, marché et sécurité alimentaire*.

Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (2010), *Progrès en matière d'assainissement et d'alimentation en eau*, Genève, communiqué de presse, Programme commun de surveillance, mise à jour 2010.

Population Reference Bureau (2013), fiche de données sur la population mondiale.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2012), *Rapport sur le développement humain en Afrique 2012: Vers une sécurité alimentaire durable*. New York: Palgrave MacMillan.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2008), *Afrique: Atlas d'un environnement en mutation*. Division de l'alerte rapide et de l'évaluation.

Smith, Lisa C., Harold Alderman et Dede Aduayom (2006), *Food Insecurity in Sub-Saharan Africa: New Estimates from Household Expenditure Surveys*, rapport de recherche, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

von Grebmer, Klaus et al. (2013), *Indice de la faim dans le monde 2013: Le défi de la faim: Construire la résilience pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable*. Bonn, Washington D.C. et Dublin, Welthungerhilfe, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Concern Worldwide.

von Grebmer, Klaus et al. (2014), *Indice de la faim dans le monde 2014: Le défi de la faim invisible*, Bonn, Washington D.C. et Dublin, Welthungerhilfe, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Concern Worldwide